

Recueil des actes administratifs

■ n° 332

4 janvier 2021

Pages 8493 à 8500

Le recueil des actes administratifs est consultable au bureau 212 (Technoforum, 23 avenue Albert Einstein, BP 33060, 17031 LA ROCHELLE), ainsi que sur le site internet de l'université (<https://www.univ-larochelle.fr/luniversite/infos-statutaires-et-reglementaires>).

Table des matières

Délibérations

Délibération n° 2021-01-04-1 du 4 janvier 2021 portant désignation de quatre personnalités extérieures pour exercer le mandat de membre du conseil d'administration de La Rochelle Université.....8495

Arrêtés

Arrêté n° 2020-565 du 7 décembre 2020 portant désignation des représentants et représentantes du personnel et des usagères et usagers au comité d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) de La Rochelle Université.....8498

Délibérations

Délibération n° 2021-01-04-1 du 4 janvier 2021 portant désignation de quatre personnalités extérieures pour exercer le mandat de membre du conseil d'administration de La Rochelle Université

Séance du 4 janvier 2021

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION en formation comprenant les membres élus et les représentantes et représentants des collectivités territoriales et du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), sous la présidence de Madame Pascale Garcia, doyenne d'âge des enseignantes-chercheuses, enseignants-chercheurs, chercheurs, chercheuses, associées ou invitées, ou tous autres personnels assimilés, membre de l'instance.

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-3 et D. 719-42 à D. 719-47-5,

Vu les statuts de l'université, notamment l'article 25,

Vu les appels publics à candidature de personnalités extérieures,

Considérant les candidatures de Monsieur Eric Sarrazin, Madame Monia Stebel, Madame Nathalie Lehe-Kiref et Monsieur Fabrice Pelletier,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ A UN VOTE A BULLETIN SECRET,

DÉSIGNE Monsieur Eric Sarrazin en qualité de personne assumant des fonctions de direction générale au sein d'une entreprise (1^{er} tour).

DÉSIGNE Madame Monia Stebel en qualité de représentante des organisations représentatives des salariés (1^{er} tour).

DÉSIGNE Madame Nathalie Lehe-Krief en qualité de représentante d'une entreprise employant moins de cinq cent salariés (1^{er} tour).

DÉSIGNE Monsieur Fabrice Pelletier en qualité de représentant d'un établissement d'enseignement secondaire (1^{er} tour).

Fait à La Rochelle, le 4 janvier 2021.

La présidente de séance
Pascale Garcia



**RÉUNION PRÉPARATOIRE AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DÉFINITIF**

**Élection des quatre personnalités extérieures du
conseil d'administration**

Procès-verbal de dépouillement

Scrutin du 4 janvier 2021

1. Personne assumant des fonctions de direction générale au sein d'une entreprise (1 siège)

Nombre d'électeurs (membres du conseil d'administration convoqués)	32		
	1 ^{er} tour	2 ^e tour	3 ^e tour
Nombre de votants	29		
Nombre de bulletins blancs et nuls	13		
Nombre de suffrages exprimés	29		

Résultats	1 ^{er} tour	2 ^e tour	3 ^e tour
Monsieur Eric SARRAZIN	16		

2. Représentant ou représentante des organisations représentatives des salariés (1 siège)

Nombre d'électeurs (membres du conseil d'administration convoqués)	32		
	1 ^{er} tour	2 ^e tour	3 ^e tour
Nombre de votants	29		
Nombre de bulletins blancs et nuls	13		
Nombre de suffrages exprimés	29		

Résultats	1 ^{er} tour	2 ^e tour	3 ^e tour
Madame Monia STEBEL	16		

3. Représentant ou représentante d'une entreprise employant moins de cinq cents salariés (1 siège)

Nombre d'électeurs (membres du conseil d'administration convoqués)	32		
	1 ^{er} tour	2 ^e tour	3 ^e tour
Nombre de votants	29		
Nombre de bulletins blancs et nuls	4		
Nombre de suffrages exprimés	29		

Résultats	1 ^{er} tour	2 ^e tour	3 ^e tour
Madame Nathalie LEHE-KRIEF	25		

4. Représentant ou représentante d'un établissement d'enseignement secondaire (1 siège)

Nombre d'électeurs (membres du conseil d'administration convoqués)	32		
	1 ^{er} tour	2 ^e tour	3 ^e tour
Nombre de votants	29		
Nombre de bulletins blancs et nuls	12		
Nombre de suffrages exprimés	29		

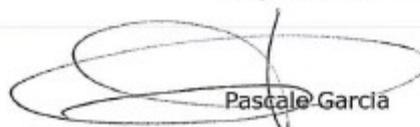
Résultats	1 ^{er} tour	2 ^e tour	3 ^e tour
Monsieur Fabrice PELLETIER	17		

Observations :

Néant

Fait à La Rochelle, le 4 janvier 2021.

La présidente de séance



Pascale Garcia

Arrêtés

Arrêté n° 2020-565 du 7 décembre 2020 portant désignation des représentants et représentantes du personnel et des usagères et usagers au comité d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) de La Rochelle Université

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-2,
 Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique, notamment son article 2,
 Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État, notamment son article 34,
 Vu le décret n° 2012-571 du 24 avril 2012 relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur, notamment ses articles 4 et 5,
 Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'État,
 Vu les statuts de l'université,
 Vu la délibération n° 2013-07-15-2-4 du conseil d'administration portant création du comité d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) de l'université de La Rochelle,
 Vu l'arrêté n° 2019-1 du 9 janvier 2019 portant désignation des représentants du personnel et des usagers au comité d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) de l'université de La Rochelle,
 Considérant l'arrivée de Monsieur Yannick Jolly en qualité de directeur général des services,

Article 1 – Désignation des représentants au CHSCT

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) de La Rochelle Université est composé de :

Représentants de l'administration
Jean-Marc OGIER, président de l'université Yannick JOLLY, directeur général des services

Représentants du personnel	
Représentants du personnel titulaires	
Représentants du personnel titulaires désignés par le SNTES	Représentants du personnel titulaires désignés par la FSU
Monsieur Antony Gélicus	Madame Danièle André
Monsieur Christophe Claudon	Monsieur Christophe Demko
Monsieur Jean-François Meusnier	Monsieur Sid-Ahmed Rezzoug
Représentants du personnel suppléants	
Représentants du personnel suppléants désignés par le SNTES	Représentants du personnel suppléants désignés par la FSU
Madame Carine Churlaud	Madame Véronique Figuet
Madame Virginie Chabot	Madame Isabelle Lanneluc-Aimani
Monsieur Hugues Villesuzanne	Non désigné.

Représentants des usagers (convoqués uniquement lors des réunions en formation élargie aux représentants des usagers)
Représentants des usagers titulaires
Représentants des usagers titulaires désignés par le Mouvement étudiant contre la dégradation de l'enseignement
Non désigné.
Non désigné.
Représentants des usagers suppléants
Représentants des usagers suppléants désignés par le Mouvement étudiant contre la dégradation de l'enseignement
Non désigné.
Non désigné.
Le médecin de prévention
L'assistant ou le conseiller de prévention
L'inspecteur santé et sécurité au travail
Le directeur du service interuniversitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SIUMPPS) ou son représentant (convoqué uniquement lors des réunions en formation élargie aux représentants des usagers)

Article 2 – Durée du mandat des représentants du CHSCT

Le mandat des représentants du personnel est de quatre ans (soit jusqu'au mois de décembre 2022). Il est établi sur la base des résultats des élections professionnelles (élection au comité technique d'établissement public (CTE) de l'université de La Rochelle) intervenues le 6 décembre 2018.

Le mandat des représentants des usagers est de deux ans (soit jusqu'aux prochaines élections des représentants des usagers au CA). Il est établi sur la base des résultats de l'élection des représentants des usagers au conseil d'administration (CA) de La Rochelle Université intervenue le 27 mars 2018.

Article 3 – Abrogation de l'arrêté n° 2019-1 du 9 janvier 2019

L'arrêté n° 2019-1 du 9 janvier 2019 portant désignation des représentants des personnels et des usagers au comité d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) de La Rochelle Université est abrogé.

Article 4 – Mesures d'exécution et de publicité

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 7 décembre 2020.

Le président
Jean-Marc Ogier

